



Communiqué de presse

Clichy, le 26 novembre 2012

La ville de Clichy rappelle son engagement et ses différentes actions destinés à venir en soutien aux femmes victimes de violences

La Ville de Clichy a participé à la journée internationale contre les violences faites aux femmes, en organisant à l'Hôtel de Ville une exposition, une lecture et un débat autour de ce sujet d'actualité.

Le journaliste Pierre Moyon et la photographe Emmanuelle Barbaras se sont associés pour proposer l'exposition « 24 malheurs de la vie d'une femme », en deux volets : d'un côté un reportage photo sur l'excision en Afrique et de l'autre des textes sur les violences dont sont victimes les femmes dans leur vie quotidienne comme le harcèlement, le viol, la pédophilie ou la prostitution. Puis les deux artistes Agnès Noël et Luc Saint-Eloy, membre de la compagnie du théâtre de l'Air Nouveau, ont proposé la lecture d'un texte appelé « Trottoir Chagrin », traitant de la prostitution. Une lecture qui a ensuite ouvert la voie à un débat sur l'ensemble des violences faites aux femmes.



Alvine Moutongo-Black, maire-adjointe au Droit et aux Actions en direction des femmes, Catherine Bérégovoy-Cottineau, conseillère déléguée à la Santé, Manuel Allamellou, élu en charge de la Vie Associative et le maire Gilles Catoire ont participé à ce débat organisé par la Maison du Droit de la Ville de Clichy. *« L'actualité nous rappelle au quotidien les sévices subis par les femmes. Les chiffres sont éloquentes : entre 2010 et 2012, 2000 femmes entre 18 et 75 ans ont été victimes de violences sexuelles hors mariage, près de 6000 ont subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques au sein de leur ménage et une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Seule une femme sur 10 ose porter plainte car, par souci de protéger ses enfants, par manque de revenus et surtout par honte et par peur, elles se terrent dans leur mutisme. C'est pourquoi je salue le retour d'un*

Contact Presse:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr



ministère du Droit de la Femme après plus de 20 ans d'absence mais également la création d'un comité interministériel des Droits des Femmes. Cette journée est l'occasion de faire un point sur l'étendue des dégâts causés par ces violences. C'est également le temps de faire une pause et de constater les avancées réalisées grâce à l'implication de tous »,

souligne Alvine Moutongo-Black, qui a rappelé la nouvelle loi relative au harcèlement sexuel, entrée en vigueur en août 2012. « Cette violence se produit dans tous les milieux et partout. A Clichy, nous restons vigilants. Ce qui est important, c'est une éducation dès l'enfance, le traitement de l'enfant dans le respect de l'autre. Cette bataille a aussi lieu chez nous. Avec la Maison du Droit, les travailleurs sociaux, le CCAS, dans la discrétion, nous essayons de faire avancer les choses. Je sais aussi qu'il y a des femmes qui ont souffert et de cette souffrance, en ont fait de la création artistique. Ce travail peut aussi aider celles qui se sentent faibles et qui ont besoin d'un soutien fort », a ajouté le maire, qui a relayé la récente pétition signée par 313 femmes victimes de viols dans le Nouvel Observateur.

La Ville de Clichy a très vite été un précurseur en matière de protection de la femme en installant très tôt l'un des premiers centres d'accueil destiné aux femmes battues du département. Cette maison-relais a ouvert ses portes en mai 2011 afin d'accompagner les femmes victimes de violences conjugales dans leur parcours. Elles sont entourées par des psychologues, des professionnels de la santé et d'assistantes sociales. La Maison du Droit est également très impliquée, en proposant des permanences et un accompagnement des femmes. Dans les écoles, un partenariat a été mis en place avec l'Education nationale sur les stéréotypes sexistes dans tous les établissements scolaires tout au long de l'année (projections de films, débat, sorties pédagogiques...). Des groupes de soutien existent aussi dans différents quartiers de la Ville, avec un soutien à la parentalité, en lien avec des associations clichoises. La Ville a aussi pris l'engagement de libérer chaque année deux logements à destination de femmes en difficulté.



Contact Presse:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr